

ARCHIVES – Asnières à Censier

Interviews

Numéro 3 / janvier 2014

Florence Baillet sur les concours de recrutement des enseignants d'allemand : une situation favorable pour les candidats

« Aujourd'hui et dans les années à venir, les candidats au CAPES et à l'agrégation vont bénéficier d'une conjoncture favorable puisqu'il y a une augmentation du nombre de postes aux concours. L'année 2013-2014 est une année de transition, avec, exceptionnellement, deux concours du CAPES : une session exceptionnelle (pour ceux ayant passé les écrits en juin 2013 et passant les oraux en juin 2014) et le nouveau Capes (avec oraux et écrits en 2014).

En tout, il y aura 640 postes pour le CAPES en 2014. La conjoncture globalement favorable s'explique par un besoin important d'enseignants en allemand, entre autres en raison du développement des classes bilingues et du départ à la retraite d'une génération d'enseignants (avec un pic prévu en 2017 – 2018). Cela va à contre-courant de ce que l'on entend parfois dire sur l'allemand (présenté comme une discipline en perte de vitesse ou à l'avenir incertain...). De nombreux postes vont être à pourvoir dans les années à venir.

Depuis la réforme, qui concerne uniquement le Capes (et non l'agrégation), celui-ci est préparé intégralement en Master M1 et non plus en M2. Pendant la deuxième année de Master, les étudiants ayant réussi le Capes font un long stage en responsabilité tout en continuant de recevoir une formation à la fois disciplinaire et didactique. Les étudiants sont préparés au métier d'enseignant à la fois dans les écoles supérieures du professorat et de l'éducation – ESPE – (remplaçant les IUFM) et dans les universités. Le master « Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation » (MEEF) repose sur la collaboration entre universités et ESPE : pour Paris dans le cadre de l'allemand, il y a un partenariat entre les universités de Paris 3, Paris 4 et l'ESPE de Paris. »

jco